

Hotel de ville
Place Foch
Châlons en Champagne
accus@wanadoo.fr

Mesdemoiselles, Mesdames,
Messieurs les membres de
l'Association des Chalonnais en
Champagne.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

PJ : Pouvoir
Ordre du jour
Rapport D'activité
Rapport Moral

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Après la mise en place du TGV et la reconfiguration de l'offre TER en 2007, l'année 2008 a été marquée par une légère détérioration de l'offre de transport consécutive non seulement aux travaux programmés l'été dernier mais aussi à une fragilité structurelle des moyens mis à disposition par la SNCF. Pour tirer le bilan de de notre action et préparé celles de l'année prochaine l'association des Châlonnais en Champagne usagers de la SNCF, organise son assemblée générale ordinaire.

Au cours de cette réunion nous établirons les priorités de notre action pour 2009 et les 2 années à venir.

Nous vous convions à participer à cette Assemblée Générale ou à vous faire représenter par le biais du pouvoir Ci-joint.

Le Samedi 21 Février 2009 à 10 Heure Salle de Malte,
7, rue du Lycée,
Châlons en Champagne.

Comptant sur votre contribution, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Karim Benali
Président de l'ACCUS

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Snf
Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -
<http://assoc.orange.fr/accus/ACCUS@wanadoo.fr> – 06 73 06 04 61



**POUVOIR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ACCUS
21 Février 2009**

Je soussignéadhérent à

l'ACCUS donne pouvoir à

.....afin de me

représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association et voter en mon nom toutes les décisions qui seront soumises au vote.

Bon pour pouvoir¹

A

Le

Signature

Bon pour acceptation de pouvoir¹

A

le

Signature

¹ : reproduire la mention manuscrite



APPEL A COTISATION

ANNEE 2009

Les adhérents de l'association sont appelés à payer leur cotisation pour l'Année 2009.

Comme les autres années l'assemblée générale maintient celle-ci à 10 euros.

Le Secrétaire de l'ACCUS
Laurent Doquet


ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ACCUS 21 Février 2009


SALLE DE MALTE,

7, rue du Lycée, Châlons en Champagne

ORDRE DU JOUR

- 1- rapport d'activité
- 2- rapport moral
- 3- rapport financier

 bilan d'exercice

 budget

 Cotisation 2009

4- Débat : Orientations/projet

- Bilan du fonctionnement de l'association en 2008
- Perspectives tarifaires
- Projets 2009
 - Révision des horaires (obtention de train de fin de soirée, modification des horaires TGV...)
 - Renforcement TER notamment vers la lorraine
 - Grenelle de l'environnement

5- Questions Diverses

RAPPORT D'ACTIVITE

L'année 2008 a été marquée par une relative sérénité dans les relations des usagers de la ligne Vallée de la Marne avec la SNCF et les autorités organisatrice des transports. Cela ne peut cependant pas masquer le peu d'avancée sur nos principales revendications établies lors de notre assemblée générale de l'année dernière :

- Modification de l'horaire du TGV Paris Bar le Duc de 19h27 vers 18h57
- Renforcement de l'offre avec de nouveaux trains positionnés idéalement aux heures de pointes
- Accélération du TER VDM
- Arrêt du 17 h 35 dans le sens Paris Saint Diziers à Dormans
- Renforcement de l'offre TER vers la lorraine par le sud de la Champagne Ardenne
- Renforcement de l'offre TER en fin de soirée en particulier le samedi soir.

Néanmoins toutes les occasions offertes de nous exprimer ont été utilisées pour rappeler ces priorités.

Vie de l'association

Les difficultés de fin 2007 portant sur la verbalisation de certains usagers historiques ont été aplanies après plusieurs tractations avec la direction régionale de la SNCF. Ces usagers ont presque tous reçu une attestation et les contrôleurs ont cessé toute exigence.

L'essentiel de l'effort a été porté sur les relations avec la SNCF pour amoindrir les conséquences de la dégradation du service sur la ligne VDM en communiquant un maximum d'information très tôt aux adhérents.

Dans cet esprit l'association a publié à l'instar de ce que faisait la SNCF les années précédentes, une fiche horaire succincte pour les vœux 2009.

En 2008 l'association a poursuivi sa structuration. Le bureau renforcé de la contribution de M. Gorrez mais aussi de l'action plus informelle de quelques usagers a maintenu le contact avec les usagers et assuré la promotion de l'association qui s'est enrichi de nouveaux adhérents.

Une ligne téléphonique a été ouverte (06 73 06 04 61) et ce numéro a été publié largement par internet et par un affichage en Mairie de Châlons en Champagne.

Cependant aucun appel n'a été enregistré ce qui tend à militer pour une plus large diffusion et/ou une relative satisfaction des usagers.

Par ailleurs l'association a assuré un rôle de médiation entre un usager et la SITAC suite à un signalement par la FNAUT.

Réunions d'usagers et relations avec la SNCF

Malgré des échanges fréquents avec la SNCF par messagerie, les réunions ont été réduites. En effet le changement d'interlocuteurs au sein de la SNCF (remplacement du directeur VFE, du chargé de relations avec les usagers et du responsable de la gare de Châlons) a réduit les occasions de rencontre.

Ainsi après la rencontre de prise de connaissance du mois de juin avec le nouveau Directeur VFE, une seule réunion avec les usagers a été organisée le 19/9/2009. Elle a porté principalement sur le renforcement de la Desserte TGV de Reims et sur la future mise en place d'un troisième TGV pour Charleville Mézières.

Cette nouvelle desserte dans la région vient s'ajouter au prolongement de la desserte TGV de Bar le Duc jusqu'à Commercy avec son cortège d'aberrations (non desserte de Toul mais transfert du TGV jusqu'à Nancy sans voyageurs pour passer la nuit alors même que la région souffre d'un manque de desserte avec la Lorraine par le Sud). Il faut dire que le maire de Commercy a additionné aux pressions politiques une somme rondelette pour inciter la SNCF à expérimenter cette liaison pendant 2 ans.

Du côté des TER aucune modification notable hormis l'augmentation saisonnière un peu supérieure à l'habitude n'est venue perturber l'organisation de la ligne VDM.

En revanche les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres ont été parsemés de perturbations de nature plutôt techniques mais les bonnes relations de la SNCF avec notre association les a conduit à communiquer de plus en plus tôt et de plus en plus précisément sur les perturbations. Les messages ont été redirigés sur les adhérents et la communication s'est opérée en gare.

Le principal point noir des transports ferroviaires sur la région a porté sur la suppression du Reims Nice de nuit, unilatéralement, avec une information des usagers et des pouvoirs publics très tardive qui semble souligner le peu de considération que conserve tout de même l'échelon le plus élevé de la SNCF pour les usagers (cette desserte était la dernière relevant encore de VFE).

Les relations avec le Conseil Régional

En marge des rencontres notre association s'est positionnée sur la non évolution de l'horaire du TGV Bar le Duc Paris du matin que le maire de Commercy voulait faire retarder d'une demi heure.

La participation aux CLAD (Comités de Lignes)

Clad VDM (vallée de la Marne) Vitry le François 8 Décembre 2008

En marge de la présentation les grandes lignes ont porté sur :

- l'avancement de la convention Région / SNCF : bien avancée elle n'est cependant pas signée. Si elle ne l'est pas d'ici la fin de l'année le dispositif se poursuivra par avenant (de cette convention dépendent les transports ferroviaires de la région pour les années à venir).
- les perturbations passées : une autosatisfaction de la SNCF sur la qualité du service a du mal à faire son chemin
- les perturbations à venir : des travaux sont prévus à intervalles réguliers dès février prochain et auront des conséquences similaires à ceux de cet été (coupure de la ligne en milieu de journée) avec une promesse : celle de réduire les interruptions quotidiennes de la ligne de 1h50 à 1 h ... A suivre.
- l'arrêt du 17 h 35 au départ de Paris à Dormans toujours refusé sous prétexte que la desserte de la ville s'étant très nettement améliorée avec le VDM, cette exigence reste déplacée. Un réexamen de la décision a été demandé
- les dessertes vers l'Est restent les parents pauvres d'un plan d'action pour les prochaines années

Participation à la journée des Cheminots- Foire de Châlons 6 septembre 2008

La participation à cet échange organisé en marge de la foire de Châlons a été l'occasion :

- de prendre connaissance du Bilan de la région Champagne-Ardenne dans l'organisation des transports avec :
 - o la recomposition de l'offre ferroviaire avec l'arrivée du TGV (sujet récurrent)

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la Sncf
Hotel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne -
<http://assoc.orange.fr/accus/> ACCUS@wanadoo.fr – 06 73 06 04 61

- le bilan financier d'investissement laissant près de 10 Md d'euro par an à la charge de la région pour renouveler le matériel
- l'avancement de la convention Région – SNCF
- les projets tarifaires dans la région (journée à 1 euro pour la promotion des transports ferroviaires, abonnement de travail inter-régional avec la picardie ...)
- d'apprendre la suppression du Reims Nice et d'exprimer notre mécontentement tant sur le fond que sur la forme de l'annonce à moins de 3 mois de l'échéance
- de présenter nos revendications sur le TER VAD.

Les relations avec la FNAUT

L'association n'a pas participé cette année aux différentes manifestations organisées par la FNAUT comme le congrès organisé en avril.

En revanche les échanges ont été permanents pour véhiculer des informations d'ordre général en particulier dans le contexte des élections municipales.

La communication dans les médias

Les communications dans les médias ont été limitées à des interviews de circonstances à la demande des journalistes de l'union sur les thèmes des tarifs et de la régularité.

Distribution de tracts d'information

Un tract a été distribué sur les options concernant les évolutions d'horaires des TGV pour fonder nos revendications sur ce sujet.

En complément une fiche horaire réduite doit être distribuée début 2009 pour accompagner les vœux de nouvelle année.